

Budget—M. Jamieson

Aujourd'hui, j'ai été sidéré d'entendre ce que nous a dit le député de York-Simcoe. Qu'il vienne à Terre-Neuve nous dire que c'est une honte de demander aux Canadiens, aux utilisateurs de gaz, de payer autant pour maintenir un certain prix au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. C'est une honte!

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous déformez les choses et vous le savez.

M. Jamieson: Si je déforme les choses, c'est que je suis vraiment dur d'oreille.

M. Stevens: Vous savez que je n'ai jamais dit cela.

M. Jamieson: Quand le député de Grenville-Carleton (M. Baker) m'a interrompu, j'allais dire que je ne déformerais pas délibérément...

M. Baker (Grenville-Carleton): Vous l'avez fait par inadvertance.

M. Jamieson: Je fais de mon mieux pour être juste envers le député. Je reprends. Le député a dit que les consommateurs d'essence du Canada ne devraient pas faire les frais d'un égard spécial, d'un privilège—je ne sais pas exactement quel est le mot juste—consenti aux gens du Québec et des provinces de l'Est. Voilà, je crois, ce qu'il a dit. Il a dit ensuite qu'il préférerait qu'on prenne cela sur les revenus généraux. Voilà je crois tout ce qu'il a dit.

M. Baker (Grenville-Carleton): C'est déjà mieux que la première fois.

M. Jamieson: Mon ami ne m'a pas laissé l'occasion de terminer la première fois. Je pense que les députés qui sont ici depuis aussi longtemps que moi savent qu'on n'a encore jamais pu m'accuser de déformer les propos de quelqu'un à la Chambre. Je ne tiens pas à brouiller les cartes.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois que si on consulte le compte rendu, on constatera que j'ai employé le mot «inadvertance». Je suis prêt à concéder qu'il ait pu le faire par inadvertance. Je suis également disposé à reconnaître que dans sa première déclaration, le ministre a effectivement dénaturé les propos du député de York-Simcoe (M. Stevens). Je ne dis pas qu'il l'a fait délibérément. Je veux que le ministre me comprenne bien. C'était sûrement par inadvertance. S'il en est autrement, je m'excuse auprès du ministre.

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, il est inutile de me présenter des excuses. Je sais que c'est une chose courante ici. Il y aurait peut-être lieu que cela se produise un peu plus souvent. Avant 6 heures, je voudrais terminer mon exposé sur la taxe prélevée sur l'essence.

Je crois que c'était une interprétation inexacte des faits, quel que soit celui qui était en cause, que de donner l'impression d'une manière ou d'une autre que, n'eût été la politique d'un prix unique, cette taxe ne serait pas prélevée. En somme, cette taxe aide à maintenir une politique d'un prix unique dans l'Est du Canada et non seulement dans le cas de l'essence. Chose encore plus importante, elle maintient bien en deçà des prix mondiaux, le prix du mazout, des mazouts industriels et d'autres produits de ce genre.

Je pourrais passer un bon moment, si j'en avais le temps, à parler du côté positif, la conservation de l'énergie. Ce que le ministre des Finances a fait, c'est d'appliquer la taxe là où la consommation est la plus compressible. Il y a des gens dans ma circonscription qui vont souffrir de cette taxe. Il est vrai que certaines personnes n'ont d'autre choix que d'utiliser leur automobile. Néanmoins, dans l'ensemble, cette solution est préférable à une imposition générale ou quelque mesure semblable. Je ne crois pas qu'à long terme cette dernière mesure aurait été aussi juste.

J'ai à peine effleuré quelques questions. J'ai essayé de montrer combien j'étais déçu de ce que l'opposition, en particulier les conservateurs progressistes, n'ait pu apporter de solutions positives et concrètes. Je suis sûr que les observations qui ont été faites aujourd'hui feront l'objet d'une étude approfondie. Peut-être allons-nous entendre des commentaires plus intéressants au cours du débat sur le budget. Dans l'état actuel des choses, toutefois, je pense que la politique de l'opposition est aussi mal au point qu'elle l'était l'an dernier à pareille date lorsque les Canadiens l'ont rejetée, comme ils le feraient d'ailleurs en ce moment même.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Penner): Comme il est 6 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(A 6 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)